

Secteur bancaire et recettes fiscales dans les pays en développement

Par Kwami OBOSSOU¹

Résumé

Les pays en développement sont confrontés à de nombreux défis liés à la lutte contre la pauvreté, à la relance de la croissance économique, au financement des programmes nationaux de développement et à la baisse de l'aide publique au développement. Pour relever ces défis, la mobilisation des ressources internes est indispensable à travers la mise en œuvre de stratégies et actions favorisant la création de richesse et l'accroissement des recettes fiscales. A partir d'un échantillon de 62 pays en développement sur la période de 1995 à 2016 et en utilisant la méthode des moments généralisés (GMM), cette étude montre que l'accès aux services financiers bancaires agit positivement et significativement sur le taux de pression fiscale. Un accroissement de 1 point de l'indice d'accès aux services financiers bancaires entraîne une hausse de 13,7 points du taux de pression fiscale. De plus, les indicateurs de gouvernance tels que le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, la régulation et la qualité de la loi contribuent à l'accroissement des revenus fiscaux dans les pays en développement. Plusieurs tests de robustesse ont été réalisés et qui consolident les résultats obtenus concernant l'effet de l'accès aux services bancaires sur les recettes fiscales dans les pays en développement. Eu égard aux résultats obtenus, il est recommandé de poursuivre les politiques d'inclusion financière dans les pays en développement, de renforcer la régulation du secteur bancaire et le système d'informations sur les contribuables et de promouvoir la bonne gouvernance qui sont indispensables à l'accroissement de la mobilisation des recettes.

Mots clés : services bancaires, pression fiscale, corruption.

Abstract

Developing countries are faced with many challenges related to the fight against poverty, the relaunch of economic growth, the financing of national development programs and the decline in official development assistance. To meet these challenges, the mobilization of internal resources is essential through the implementation of strategies and actions promoting wealth creation and increased tax revenue. From a sample of 62 developing countries over the period 1995 to 2016 using the method of generalized moments (GMM), we have shown that access to banking financial services acts positively and significantly on GDP ratio. An increase of 1 point in the index of access to banking financial services leads to a 13,7 points increase in the GDP-ratio. In addition, governance indicators such as corruption control, government efficiency, regulation and the quality of the law contribute to increased tax revenues in developing countries. The robustness tests carried out consolidate the positive and significant effect of access to banking services on tax revenues in developing countries. Therefore, it is recommended to pursue financial inclusion policies in developing countries, to strengthen regulation of the banking sector and the taxpayer information system and to promote good governance which are essential to increase revenue mobilization.

Keywords: banking services, GDP-ratio, corruption.

¹ Université Clermont Auvergne, CERDI, Clermont-Ferrand, France / Université de Lomé-Togo. E-mail : kwami74@yahoo.fr

Introduction

Au cours de ces dernières années, les pays en développement sont confrontés à plusieurs défis liés à la production des biens publics et à la satisfaction des besoins nationaux. Ces défis sont, entre autres, la baisse considérable de l'aide publique au développement, les engagements internationaux dans le cadre des objectifs du développement durable, le désarmement tarifaires suite aux politiques d'intégration régionale, le financement des plans nationaux de développement, l'évasion fiscale, les prix de transfert et les flux financiers illicites. Les pratiques des prix de transferts par exemple coûtent aux pays en développement trois fois plus que l'aide publique au développement reçue annuellement (Mascagni et al., 2014). Face à ces défis, la mobilisation des ressources internes devient un impératif pour accroître l'espace budgétaire indispensable à la production des biens publics et à la hausse du taux de pression fiscale qui demeure entre 10 et 20% dans la plupart des pays en développement contre 30 à 40% dans les pays de l'OCDE². Pour inverser la tendance, plusieurs mesures de politique fiscale sont généralement mises en œuvres par les pays surtout ceux en développement parmi lesquelles figure l'amélioration du système financier dont la contribution à la mobilisation des recettes devient de plus en plus considérable. Le développement financier est une combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels figurent la profondeur (taille et liquidité des marchés), l'accès (capacité des particuliers et des entreprises à accéder aux services) et l'efficacité qui est la capacité des institutions à fournir des services financiers à faible coût et avec revenus durables (Katsiaryna, 2016).

En effet, les institutions financières et plus particulièrement les banques représentent des acteurs importants de par leur fonction principale. L'accès aux renseignements bancaires des contribuables contribuent significativement à l'amélioration des performances des administrations fiscales à travers une meilleure application des lois fiscales. Les dépôts, les crédits, les revenus et les patrimoines des contribuables constituent de précieuses sources d'informations pour les administrations fiscales d'où la mise en place d'un système d'échanges d'informations à des fins fiscales au niveau mondial (OCDE, 2000). Au-delà de leur rôle d'intermédiaires financiers entre les agents à capacité et à besoin de financement, les banques jouent un rôle prépondérant dans la stabilité économique et financière des pays. La promotion de la croissance économique, de l'approfondissement financier, de la création d'entreprises et des emplois et par ricochet la réduction de la pauvreté dépend d'un système financier efficace, fiable et solide (Combey, 2017). En offrant de la liquidité aux autres agents économiques, les institutions financières en général et les banques en particulier contribuent à réduire l'informalité de l'économie et à promouvoir la transparence. Par ces différentes contributions, les banques interviennent dans la mobilisation et la sécurisation des recettes fiscales. Mais, très souvent les analyses sur le développement financier portent le plus souvent sur sa contribution à la croissance économique (Mc Kinnon, 1973 ; Shaw, 1973 ; Demetriades et Luintel, 1996 ; Guillaumont et Kpodar, 2006 ; Korem, 2007 ; Aka, 2007 ; Igue, 2013 ; Miftahu and Tunku, 2017 ; Muazu et Alagidede, 2018 ; Taha et al., 2018 ; Paun et al., 2019) ou à la réduction de la pauvreté à travers l'accès aux microcrédits par les pauvres pour financer les investissements et les activités génératrices de revenus (Kiendrebeogo, 2010).

Les pays dans lesquels les banques et les marchés financiers fonctionnent mieux se développent plus rapidement et connaissent des taux d'épargne et d'investissement plus élevés (Levine, 2005). De ce fait, le secteur financier contribue à la mobilisation des ressources internes suite à l'accroissement de la base taxable issue de la croissance économique. Un secteur financier développé favorise l'efficacité de

² OECD/ATAF/AUC (2018)

l'allocation des ressources réelles à l'instar des pays d'Asie et du Sud-est (Kiendrebeogo, 2010). Toutefois, ce rôle du secteur financier pourrait être limité si les autorités publiques agissent sur le prix ou l'allocation des crédits surtout à travers la taxation (Goldsmith, 1969). Le secteur bancaire est le segment central des institutions financières dans les pays qui ne cessent de mettre en œuvre des réformes et des politiques économiques pour permettre qu'il puisse remplir efficacement ses fonctions (Aluko et Ajayi, 2017).

En dépit de l'évolution du secteur financier à partir des années 1990, plusieurs pays en développement sont encore caractérisés par une faiblesse des instruments financiers et de l'inclusion financière à tel point que le niveau d'accès aux produits et aux services financiers par la majorité de la population est encore limitée hypothéquant ainsi la pérennité de leur croissance économique (Gelbard et al., 2014). Cette situation a entraîné l'essor des intermédiaires financiers non bancaires ou informels en l'occurrence la microfinance dont les conditions et les services financiers sont plus adaptés aux pauvres et aux jeunes entrepreneurs surtout féminins. De plus, on enregistre dans les pays en développement, une forte utilisation de l'espèce dans les transactions économiques, signe de la faiblesse de la profondeur du système financier dans ces pays.

Ainsi, l'objectif de cette étude est d'analyser l'impact du secteur bancaire sur les recettes fiscales des pays en développement à travers l'accès aux services bancaires. En utilisant la méthode des moments généralisés (GMM), l'étude porte sur 62 pays en développement sur la période 1995 à 2016. Il est également question d'analyser cet effet sur les impôts directs et indirects. Ce choix se justifie d'une part par la rareté des études empiriques sur la relation entre le secteur bancaire et la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement avec la décomposition par catégorie de taxes et d'autre part par la prédominance des banques dans lesdits pays comparativement au marché financier, au financement par les compagnies d'assurance, les fonds communs de placement et les fonds de pension.

Le reste du travail est structuré comme suit : la première section présente une revue de littérature du rôle des banques et l'effet du développement financier sur la collecte des recettes, la seconde section présente la méthodologie, la troisième analyse les principaux résultats et la dernière section est consacrée à la conclusion et aux implications de politique fiscale.

1. Revue de la littérature

1.1. Revue théorique

Selon la théorie économique, les marchés et les organismes financiers ont pour rôle essentiel de limiter les coûts de l'information et de transaction (Jacquet et Pollin, 2012). De ce fait, les décisions d'épargne et d'investissement, l'innovation technique et les taux de croissance à long terme dépendent directement du niveau de développement financier. Les banques en particulier, de par leurs activités, jouent un rôle important dans le financement de l'économie et l'intermédiation financière. En éliminant le risque de trésorerie, elles favorisent les investissements dans les projets non liquides très rentables et accélèrent la croissance (CEA, 2008). C'est pour ce faire que les transactions bancaires sont fortement réglementées et surveillées dans le cadre de la politique monétaire de la banque centrale afin d'éviter des crises financières aux conséquences dommageables sur l'économie et les portefeuilles des acteurs. Au-delà de leur contribution au développement financier, les banques contribuent aux recettes de l'Etat à travers de multiples taxes et impôts qu'elles paient comme toutes les autres entreprises. L'accès aux informations bancaires des contribuables par l'administration fiscale permet d'accroître la capacité de

recouvrement des recettes fiscales, de réduire les coûts d'administration de l'impôt surtout auprès des contribuables non-résidents et les coûts liés au respect des obligations déclaratives, de lutter contre la fraude, l'évasion fiscale et le blanchiment des capitaux (OCDE, 2000).

Les premiers travaux sur le rôle joué par les banques dans le développement du secteur financier d'une économie remontent à Schumpeter (1911). Selon lui, les banques sont des entreprises d'un "genre spécial" parce qu'elles fournissent une assurance de liquidités qui contient elle-même un risque d'instabilité potentielle du système de paiement. C'est pourquoi l'exercice de leur activité n'est crédible que dans le cadre d'une organisation hiérarchisée. D'un côté, en finançant les entrepreneurs, elles mettent en circulation des moyens de paiement qui s'identifient à de la monnaie et acquièrent, de ce fait, un statut immédiatement social. D'un autre côté, en tant que firmes spécialisées dans le négoce des dettes privées, les banques fournissent des crédits en contrepartie d'une rémunération qu'elles obtiennent par le taux d'intérêt. Le crédit constitue dans ce sens, une condition préalable à la création et au développement de l'innovation et donc à la croissance économique.

Si toute la dimension théorique du rôle des banques dans une économie a été ainsi mise en évidence par Schumpeter (1911), le lien empirique entre développement financier et développement économique a été étudié plus en détails par Goldsmith (1969) et McKinnon (1973) pour qui, le secteur financier joue un rôle assez important pour la croissance économique. S'inscrivant dans le même sens, King et Levine (1993) ont complété les travaux pionniers de Goldsmith (1969) en montrant que le développement financier prédisait la croissance. Toutefois, leurs travaux n'ont pu permettre d'affirmer que le développement financier causait la croissance tout comme la plupart des auteurs qui se sont intéressés au sujet. Il faut consulter les travaux de Levine (2005), qui part de la fonction principale des banques comme intermédiaires financiers, pour étayer l'effet du développement financier sur la croissance économique. Pour lui, les banques facilitent les transactions financières, la couverture contre les risques, la diversification des actifs et la mutualisation des risques. Par cette fonction, elles sont chargées de satisfaire des agents économiques dont les préférences sont à priori divergentes en ce sens que les ménages préfèrent détenir des actifs liquides tandis que les entreprises sont à la recherche d'actifs à long terme. Dans le souci de concilier ces deux désirs, les banques optent pour un mélange optimal d'investissements liquides et non liquides. Ce faisant, les intermédiaires financiers assurent une couverture contre les risques de liquidité pour les épargnants et en même temps favorisent les investissements à long terme dans les projets rentables (Levine, 2005).

Selon Okon (2018), le développement du secteur financier peut influencer indirectement ou directement les recettes fiscales de plusieurs manières. Premièrement, le développement du secteur financier peut conduire au développement économique qui accroît les revenus imposables et par conséquent l'augmentation des recettes fiscales. Deuxièmement, la croissance économique apporte la prospérité et stimule la demande de biens et services, ce qui génère de nouveaux investissements. De ce fait, elle entraîne une hausse de l'assiette de l'impôt sur le revenu qui, à son tour contribue aux recettes fiscales directes. Troisièmement, le développement financier et la croissance économique pourraient décourager l'expansion de l'économie souterraine et augmenter les recettes fiscales. Enfin, le développement financier pourrait augmenter directement les recettes fiscales ; car il facilite le suivi et la perception des impôts.

Le secteur bancaire, en recherchant plus d'informations sur les revenus et les actifs des contribuables, favorise le transfert des migrants surtout dans les pays en développement en contrôlant le rapatriement

des devises d'exportation (BCEAO, 2011). En plus de leur rôle d'intermédiation financière, le secteur financier contribue à l'augmentation des recettes fiscales et à la baisse de l'activité informelle dans l'économie (Bose, 2008). Les banques et les autres institutions financières fournissent des liquidités aux entreprises et aux consommateurs à travers différents systèmes de paiement essentiels pour les transactions. Dans le cas contraire, un système financier faible est la source d'une hausse de la taille de l'économie souterraine rendant plus difficile la collecte des recettes fiscales (Okon, 2018). Les secteurs bancaires les mieux développés ont une plus grande capacité à réduire la pauvreté et les contraintes de financement des ménages et des entreprises, à accroître la concurrence entre les entreprises et à promouvoir la croissance économique par rapport aux secteurs bancaires les moins développés (Aluko et Ajayi, 2017).

De ce fait, la plupart des opérations bancaires bénéficie d'une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur dans certains pays comme ceux de l'Union Européenne ou d'une fiscalité spécifique sur leurs prestations hormis les autres types d'impôts et taxes qu'elles supportent (Caminal, 2003). Cette taxation spécifique agit directement sur la contribution des banques au financement de l'économie et sur leur propre capacité d'investissement en plus des obligations prudentielles et réglementaires de plus en plus lourdes à respecter. Selon la Fédération bancaire française (2016), un milliard d'euro de taxes supplémentaires représente jusqu'à 10 milliards d'euros de crédits en moins à l'économie en France³. En Afrique subsaharienne comme d'autres pays en développement, les conditions d'accès au crédit bancaire sont relativement difficiles et l'imposition d'une taxe spécifique risquerait d'empirer cette situation dommageable à une croissance économique forte, soutenue et durable pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Au-delà de son impact positif sur la croissance économique, le développement financier contribue à l'accroissement des performances fiscales des pays qui, dans le souci d'attirer des investisseurs étrangers, mettent en œuvre des réformes fiscales visant à combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption. Ainsi, la participation d'un pays au marché obligataire est un catalyseur de l'augmentation des ressources fiscales intérieures et à l'accroissement de la conformité fiscale au niveau de l'Etat (Balima et al., 2016). Dans le souci de renforcer cette dynamique, le secteur financier fait l'objet d'une réglementation rigoureuse en vue de lutter contre les crises financières, l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et les flux financiers illicites (Guillaumont et Kpodar, 2006 ; BCEAO, 2011 ; Deniz Anginer and al., 2019). Ces flux minent les États de plusieurs manières notamment en réduisant les recettes fiscales (UNCTAD, 2018). Face à cette situation, la régulation est très importante étant donné qu'elle réduise les coûts de transactions marqués par l'asymétrie d'information sur le marché financier et les risques d'évasion fiscale ; car, le développement financier est négativement corrélé à l'évasion fiscale et à l'économie souterraine réduisant les recettes fiscales même dans un contexte de répression (Bose et al., 2012). Il permet de réduire non seulement la taille de l'économie souterraine mais aussi l'évasion fiscale et donc augmenter les recettes fiscales (Capasso et Jappeli, 2013). Pour Ilievski et Gilbert (2012), il existe une relation de co-émergence des secteurs bancaire et public en fonction du niveau de développement économique des pays et elle se produit à travers plusieurs canaux. Au cours du processus de développement économique d'un pays, on observe un engouement de la population à utiliser les biens publics et à participer davantage à des activités imposables facilitant de ce fait leur imposition et la production des biens publics. De plus, un changement de la technologie peut accroître

³Fédération bancaire française (2016), la taxation du secteur bancaire a un impact sur le financement de l'économie, présentation mise à jour le 27/04/2016

l'efficacité des transactions commerciales à travers les banques plutôt que la liquidité avec des effets positifs sur la mobilisation des recettes fiscales.

Par ailleurs, on assiste au cours de ces dernières années à l'utilisation par de nombreux pays en développement surtout en Afrique des moyens de paiement mobiles pour collecter les recettes fiscales auprès des petits contribuables. Cet engouement pour les services financiers mobiles est dû à la faible bancarisation dans ces pays de l'ordre de 10% à 20% dans les pays à faibles et à l'exclusion d'une frange non négligeable des petits entrepreneurs informels du circuit financier formel d'une part et d'autre part à la préférence pour la liquidité dans les transactions économiques (Guérineau et Jacolin, 2014). Les services financiers numériques ont enregistré au cours de ces dernières années une croissance spectaculaire des principaux indicateurs. Dans l'UEMOA, le nombre de compte de monnaie électronique a augmenté de 24,6% en 2018. Mais, ces services se focalisent essentiellement sur le rechargement de porte-monnaie électronique, de transfert de personne à personne, l'achat de crédit et le retrait d'espèce (BCEAO, 2018). Pour Shalini (2014), les économies de marché en développement et émergentes sont caractérisées par de vastes secteurs informels, des systèmes d'administration fiscale faibles et inefficaces et des marchés financiers sous-développés. Le secteur informel, qui représente près de 35% du PIB des pays en développement (Jacolin et al., 2019), est un obstacle à la mobilisation des ressources intérieures indispensables au financement des biens publics surtout sociaux. Il existe de ce fait une relation inverse entre la diffusion des services financiers mobiles et la part du secteur informel dont la diminution serait de l'ordre de 2,4 à 4,3 points de pourcentage du PIB suite à l'adoption des services financiers mobiles. Le degré de bancarisation est un déterminant de la traçabilité des opérations financières et par ricochet de la capacité de l'administration fiscale à cerner les revenus des individus surtout ceux des professions libérales (Chambas, 2015).

Selon Okon (2018), le développement du secteur financier peut influencer indirectement ou directement les recettes fiscales de plusieurs manières. Premièrement, le développement du secteur financier peut conduire au développement économique qui accroît les revenus imposables et par conséquent l'augmentation des recettes fiscales. Deuxièmement, la croissance économique apporte la prospérité et stimule la demande de biens et services, ce qui génère de nouveaux investissements. De ce fait, elle entraîne une hausse de l'assiette de l'impôt sur le revenu qui, à son tour contribue aux recettes fiscales directes. Troisièmement, le développement financier et la croissance économique pourraient décourager l'expansion de l'économie souterraine et augmenter les recettes fiscales. Enfin, le développement financier pourrait augmenter directement les recettes fiscales ; car il facilite le suivi et la perception des impôts.

Le secteur bancaire, en recherchant plus d'informations sur les revenus et les actifs des contribuables, favorise le transfert des migrants surtout dans les pays en développement en contrôlant le rapatriement des devises d'exportation (BCEAO, 2011). En plus de leur rôle d'intermédiation financière, le secteur financier contribue à l'augmentation des recettes fiscales et à la baisse de l'activité informelle dans l'économie (Bose, 2008). Les banques et les autres institutions financières fournissent des liquidités aux entreprises et aux consommateurs à travers différents systèmes de paiement essentiels pour les transactions. Dans le cas contraire, un système financier faible est la source d'une hausse de la taille de l'économie souterraine rendant plus difficile la collecte des recettes fiscales (Okon, 2018). Les secteurs bancaires les mieux développés ont une plus grande capacité à réduire la pauvreté et les contraintes de financement des ménages et des entreprises, à accroître la concurrence entre les entreprises et à

promouvoir la croissance économique par rapport aux secteurs bancaires les moins développés (Aluko et Ajayi, 2017).

De ce fait, la plupart des opérations bancaires bénéficie d'une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en vigueur dans certains pays comme ceux de l'Union Européenne ou d'une fiscalité spécifique sur leurs prestations hormis les autres types d'impôts et taxes qu'elles supportent (Caminal, 2003). Cette taxation spécifique agit directement sur la contribution des banques au financement de l'économie et sur leur propre capacité d'investissement en plus des obligations prudentielles et réglementaires de plus en plus lourdes à respecter. Selon la Fédération bancaire française (2016), un milliard d'euro de taxes supplémentaires représente jusqu'à 10 milliards d'euros de crédits en moins à l'économie en France⁴. En Afrique subsaharienne comme d'autres pays en développement, les conditions d'accès au crédit bancaire sont relativement difficiles et l'imposition d'une taxe spécifique risquerait d'empirer cette situation dommageable à une croissance économique forte, soutenue et durable pour l'atteinte des objectifs de développement durable.

Au-delà de son impact positif sur la croissance économique, le développement financier contribue à l'accroissement des performances fiscales des pays qui, dans le souci d'attirer des investisseurs étrangers, mettent en œuvres des réformes fiscales visant à combattre la fraude, l'évasion fiscale et la corruption. Ainsi, la participation d'un pays au marché obligataire est un catalyseur de l'augmentation des ressources fiscales intérieures et à la l'accroissement de la conformité fiscale au niveau de l'Etat (Balima et al., 2016). Dans le souci de renforcer cette dynamique, le secteur financier fait l'objet d'une réglementation rigoureuse en vue de lutter contre les crises financières, l'évasion fiscale, le blanchiment des capitaux et les flux financiers illicites (Guillaumont et Kpodar, 2006 ; BCEAO, 2011 ; Deniz Anginer and al., 2019). Ces flux minent les États de plusieurs manières notamment en réduisant les recettes fiscales (UNCTAD, 2018). Face à cette situation, la régulation est très importante étant donné qu'elle réduise les coûts de transactions marqués par l'asymétrie d'information sur le marché financier et les risques d'évasion fiscale ; car, le développement financier est négativement corrélé à l'évasion fiscale et à l'économie souterraine réduisant les recettes fiscales même dans un contexte de répression (Bose et al., 2012). Il permet de réduire non seulement la taille de l'économie souterraine mais aussi l'évasion fiscale et donc augmenter les recettes fiscales (Capasso et Jappeli, 2013). Pour Ilievski et Gilbert (2012), il existe une relation de co-émergence des secteurs bancaire et public en fonction du niveau de développement économique des pays et elle se produit à travers plusieurs canaux. Au cours du processus de développement économique d'un pays, on observe un engouement de la population à utiliser les biens publics et à participer davantage à des activités imposables facilitant de ce fait leur imposition et la production des biens publics. De plus, un changement de la technologie peut accroître l'efficacité des transactions commerciales à travers les banques plutôt que la liquidité avec des effets positifs sur la mobilisation des recettes fiscales.

Par ailleurs, on assiste au cours de ces dernières années à l'utilisation par de nombreux pays en développement surtout en Afrique des moyens de paiement mobiles pour collecter les recettes fiscales auprès des petits contribuables. Cet engouement pour les services financiers mobiles est dû à la faible bancarisation dans ces pays de l'ordre de 10% à 20% dans les pays à faibles et à l'exclusion d'une frange non négligeable des petits entrepreneurs informels du circuit financier formel d'une part et d'autre part à la préférence pour la liquidité dans les transactions économiques (Guérineau et Jacolin, 2014). Les services financiers numériques ont enregistré au cours de ces dernières années une croissance

⁴Fédération bancaire française (2016), la taxation du secteur bancaire a un impact sur le financement de l'économie, présentation mise à jour le 27/04/2016

spectaculaire des principaux indicateurs. Dans l'UEMOA, le nombre de compte de monnaie électronique a augmenté de 24,6% en 2018. Mais, ces services se focalisent essentiellement sur le rechargement de porte-monnaie électronique, de transfert de personne à personne, l'achat de crédit et le retrait d'espèce (BCEAO, 2018). Pour Shalini (2014), les économies de marché en développement et émergentes sont caractérisées par de vastes secteurs informels, des systèmes d'administration fiscale faibles et inefficaces et des marchés financiers sous-développés. Le secteur informel, qui représente près de 35% du PIB des pays en développement (Jacolin et al., 2019), est un obstacle à la mobilisation des ressources intérieures indispensables au financement des biens publics surtout sociaux. Il existe de ce fait une relation inverse entre la diffusion des services financiers mobiles et la part du secteur informel dont la diminution serait de l'ordre de 2,4 à 4,3 points de pourcentage du PIB suite à l'adoption des services financiers mobiles. Le degré de bancarisation est un déterminant de la traçabilité des opérations financières et par ricochet de la capacité de l'administration fiscale à cerner les revenus des individus surtout ceux des professions libérales (Chambas, 2015).

1.2. Revue empirique

Au niveau empirique, plusieurs chercheurs ont analysé les interrelations entre le développement financier, le secteur bancaire et la mobilisation des recettes fiscales. Ainsi, en utilisant des données chronologiques pour la période 1975-2014 dans une étude portant sur l'effet des activités du secteur financier sur les recettes au Pakistan, Akram (2016) a montré qu'il existe une relation bidirectionnelle entre le crédit au secteur privé et les recettes fiscales tandis que l'impact du crédit au secteur public sur les recettes n'est pas significatif. De plus, à partir d'un échantillon de pays d'Afrique de l'Est, Nyanzi et al. (2018), ont analysé l'impact du développement financier sur les recettes fiscales dans une perspective multidimensionnelle pour la période 1990-2014. Ils ont montré, à travers l'approche d'estimation du système GMM, le rôle important du développement financier dans son ensemble sur la mobilisation des recettes fiscales. Une désagrégation des variables montre que c'est la profondeur des institutions financières qui agit beaucoup plus sur les recettes fiscales. Elle est le facteur le plus important dans l'amélioration de la capacité de mobilisation des recettes fiscales dans les pays d'Afrique de l'Est. Ainsi, une variation de 1% de la profondeur des institutions financières entraîne une variation de 0,26% des recettes fiscales. La profondeur est ensuite suivie du niveau d'accessibilité et efficacité du marché financier. De plus, une amélioration de 100% du développement financier entraîne une augmentation des recettes fiscales de 9,95% et une hausse des institutions financières de 100% entraîne une amélioration du taux de pression fiscale d'environ 4%.

Okon (2018), à partir des cadres conceptuels 4x2 de la Banque mondiale avec un modèle à correction d'erreur et la méthode de causalité au sens de Granger sur la période 1993-2017 appliqués au cas du Nigéria, a utilisé huit (8) mesures du développement du secteur financier en termes de profondeur, d'accès, d'efficacité et de stabilité des institutions financières et de développement des marchés financiers. Il a conclu, dans l'ensemble, que le développement du secteur financier favorise les recettes fiscales au Nigéria. Plus précisément, l'accès et la profondeur du développement des institutions financières sont les principaux déterminants de la collecte des recettes fiscales au Nigéria suivis par la profondeur et la stabilité du développement des marchés financiers. Ilievski (2012), en analysant la relation entre les recettes fiscales et le développement financier, en particulier les banques par la méthode des moments généralisés pour un panel de 116 pays sur la période 1990-2008, a trouvé une relation positive et significative entre le secteur bancaire mesuré par les dépôts bancaires par rapport au PIB et

le secteur public mesuré par les recettes fiscales par rapport au PIB. Ce résultat confirme l'hypothèse d'une coémergence entre les deux secteurs où la mobilisation des recettes fiscales pour financer les biens publics.

Par ailleurs, Ajide et Bankefa (2017) analysent l'influence des activités du système financier sur la collecte des recettes fiscales au Nigeria pour la période 1981-2014 en utilisant la méthode autorégressive distribuée dans une dynamique de court et de long terme, le test de causalité au sens de Granger, la décomposition de la variance et les techniques de réponse impulsionnelle. Ils ont montré que les variables du système financier telles que le développement bancaire, la crise bancaire, le développement des marchés boursiers et les variables d'inclusion financière jouent un rôle central dans la collecte des recettes fiscales. Les résultats à court terme montrent également que le crédit au secteur privé, le développement des marchés boursiers et la crise bancaire ont une influence positive et significative sur les recettes fiscales. A long terme, le crédit au secteur privé, le crédit au secteur public et l'inclusion financière ont une influence négative sur les recettes fiscales. Le marché boursier quant à lui agit positivement et significativement sur les recettes fiscales au Nigeria. Par rapport au test de causalité, le crédit au secteur privé et la crise bancaire causent au sens de Granger les recettes fiscales contrairement au crédit au secteur public, au marché boursier et à l'inclusion financière.

Dans ses travaux portant sur le lien entre le système financier et les recettes fiscales en Malaisie à partir d'une estimation en deux étapes basées sur la méthode des moments généralisés sur un échantillon de 104 pays en développement sur la période 1980-2014, Gnanngnon (2019) a montré que le développement financier exerce un effet positif sur les recettes fiscales au niveau de l'ensemble de l'échantillon. L'ampleur de cet effet augmente à mesure que les pays connaissent une plus grande ouverture commerciale, un niveau plus élevé de diversification des produits d'exportation, une augmentation de la part des exportations de produits manufacturés dans le total des produits d'exportation, ou un taux de croissance économique plus élevé. Ainsi, une augmentation de l'indice du développement financier d'un écart-type entraîne une augmentation des recettes fiscales hors ressources naturelles de 4,2 points de pourcentage. Bayar et Karamelikli (2017) examinent l'interaction entre les recettes fiscales et les principaux indicateurs de développement financier y compris le développement du secteur bancaire et le développement des marchés boursiers en Turquie. A l'aide de données mensuelles de janvier 2006 à janvier 2016 par la méthode de cointégration asymétrique du décalage non linéaire autorégressif distribué, ils ont montré qu'il existe une relation positive à long terme entre les recettes fiscales et la capitalisation boursière, le crédit intérieur au secteur privé lorsque les non-linéarités sont prises en compte.

Dans leur étude portant sur la relation entre l'ouverture des marchés obligataires et la mobilisation des recettes fiscales dans 119 pays en développement sur la période 1985-2012, Balima et al. (2016) ont montré que l'existence d'un marché obligataire à long terme encourage considérablement les gouvernements des pays en développement à améliorer leur mobilisation des recettes fiscales. La participation au marché obligataire augmente significativement le taux de pression fiscale de 1,6 point de pourcentage en moyenne surtout dans un contexte de développement élevé du secteur bancaire. Cette participation au marché obligataire a un accroissement plus important sur les recettes fiscales intérieures que celle des échanges extérieurs d'une part et d'autre part, réduit l'instabilité des recettes fiscales tout en contribuant au succès de la transition fiscale. A partir des données de panel de 72 pays sur une période de 14 années, Petrescu (2008) a conclu que l'amélioration de l'intermédiation financière entraîne un accroissement des recettes fiscales et de l'impôt sur les revenus en proportion du PIB. Dans on étude

portant sur l'impact du développement bancaire sur la taille des économies parallèles à partir d'un échantillon de 119 pays sur la période 1999/2000 à 2004/2005, Bose (2008) a montré qu'une amélioration du développement du secteur bancaire est associée à une réduction de l'économie informelle et c'est à la fois la profondeur et l'efficacité du secteur bancaire qui réduisent beaucoup plus la taille de l'économie informelle. Etant donné que le secteur informel constitue un handicap à la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement, la baisse de ce secteur suite à l'amélioration du secteur bancaire ne serait qu'un élément catalyseur aux efforts de collecte des recettes fiscales.

Taha et al. (2018), ont réalisé une analyse chronologique sur la relation entre la réforme fiscale, le développement financier et la reprise économique en Malaisie au cours de la période 1970-2015 en utilisant les méthodes des tests de cointégration et de causalité. Dans leurs travaux, ils ont montré qu'il existe une relation en U-renversé entre la collecte des recettes fiscales et le développement financier. De ce fait, une hausse de 1% du développement financier entraîne un accroissement de 0,2% des recettes fiscales. Pour Oz-Yalaman (2019) qui a réalisé une analyse sur l'inclusion financière et les recettes fiscales à partir des données de panel de 137 pays sur la période 2011-2017, il existe une relation positive et significative entre l'inclusion financière et les recettes fiscales. Les résultats sont d'ailleurs robustes en termes de différentes sources d'imposition notamment les impôts directs (impôt sur les sociétés et impôts sur les revenus). Dans le cas de la Malaisie, Loganathan et al. (2017) ont examiné le lien dynamique entre le développement financier, l'inflation, la croissance économique et les recettes fiscales en utilisant une série chronologique sur la période 1970-2015. A partir des tests de cointégration de Maki (2012) avec diverses ruptures structurelles et des tests de causalité, ils ont montré qu'il existe une relation unidirectionnelle entre la fiscalité et le développement financier. Akçay et al. (2016) ont examiné la relation entre le développement financier bancaire et non bancaire et les impôts directs dans un cadre multivarié en Turquie pour la période 2006 à 2014. En utilisant des données mensuelles, ils ont montré, à travers l'analyse du modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) que le développement financier bancaire et non bancaire cause au sens de Granger les recettes fiscales directes à long terme et que seul le secteur bancaire cause au sens de Granger les recettes fiscales directes à court terme.

2. Approche méthodologique

2.1. Modèle empirique

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'impact du développement du secteur bancaire sur les recettes fiscales dans les pays en développement. Le modèle empirique utilisé s'inspire des travaux de plusieurs auteurs à l'instar de Gnangnon (2019) ; Okon (2018) et Taha et al. (2013). L'équation à estimer prend la forme suivante :

$$RF_{it} = \gamma DB_{it} + \beta X_{it} + \vartheta_i + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où $i = 1 \dots N$ est la dimension individuelle (pays) et $t = 1 \dots T$, la dimension temporelle. La variable dépendante RF désigne les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB. Elle est expliquée par un ensemble DB de variables indiquant le développement du secteur bancaire, un ensemble de variables de contrôle X qui selon la littérature ont un impact sur les recettes fiscales et potentiellement sur le développement des services financiers bancaires, un effet fixe individuel invariant dans le temps ϑ et un ensemble de facteurs non observables ε .

2.2. Méthode d'estimation

Dans cette étude, nous cherchons à répondre à la question de savoir si les variables bancaires contribuent efficacement à la mobilisation des ressources fiscales dans les pays en développement ; en d'autres termes si le développement bancaire constitue un facteur déterminant du niveau des revenus fiscaux. L'estimation de l'équation (1) peut faire face à plusieurs problèmes potentiels dont celui de l'endogénéité en raison de la causalité inverse entre revenus fiscaux et les variables bancaires choisies et vice versa. D'ailleurs, plusieurs travaux dans la littérature économique soulignent un lien de causalité inverse entre les ressources fiscales et le développement bancaire (Levine, 2005 ; Okon, 2018). Ainsi, nous utilisons l'approche d'estimation par méthode des moments généralisés (GMM)⁵ en panel dynamique (Arellano et Bond 1991 ; Roodman, 2009), qui a été proposé pour la première fois par (Holtz-Eakin et al., 1988). Dans ce processus, deux tests sont réalisés : le test de corrélation en série qui examine l'hypothèse nulle selon laquelle le terme d'erreur n'est pas corrélé en série et le test de Hassen (1982) qui examinent l'exogénéité des instruments. L'estimateur GMM utilise les premières différences pour transformer l'équation initiale (1) en équation suivante :

$$RF_{it} = \alpha RF_{it-1} + \gamma DB_{it} + \beta X_{it} + \vartheta_i + \varepsilon_{it} \quad (2)$$

Avec RF_{it-1} la variable dépendante retardée. Puisque ϑ_i peut-être corrélé avec d'autres régresseurs, nous pouvons utiliser la première différence pour éliminer l'effet spécifique pays.

2.3. Variables et sources de données

Les données utilisées dans l'estimation sont un ensemble de données en panel non cylindré. Le modèle économétrique estime l'équation objective (2) en utilisant toutes les informations disponibles de l'échantillon. L'étude inclut 62 pays en développement dont 30 d'Afrique 14 d'Asie et 18 d'Amérique latine et caraïbe. La période d'étude est de 1995 à 2016 selon la disponibilité des données pour la plupart des pays.

La variable dépendante, recettes fiscales hors ressources naturelles en pourcentage du PIB (NRTAX), est extraite de UNU-WIDER Government Revenue Dataset 2020. La variable du secteur bancaire (FIA) est extraite de Global Financial Development Database (GFDD). Il s'agit de l'accès aux institutions financières mesuré par le nombre de succursales bancaires pour 100 000 adultes et le nombre de distributeurs automatiques pour 100 000 adultes. Le signe attendu est positif. Les variables de contrôle proviennent de World Development Indicator (WDI 2019) de la Banque Mondiale. Il s'agit de l'ouverture commerciale en pourcentage du PIB (TRADE) dont s'attend à un signe positif sur la pression fiscale, de la dette de l'Etat en pourcentage du PIB (DEBTPIB) où il est attendu un signe négatif, des recettes des ressources naturelles en pourcentage du PIB (RN) avec un signe positif, du PIB par habitant en termes constant de 2010 en dollar américain (PIBH) où il est attendu un signe positif. La variable (IMFPROG) qui représente la participation du pays au programme du FMI vient de Dreher (2006). Elle est une variable muette qui prend la valeur 1 si le pays a un programme avec le FMI et 0 sinon. Le signe attendu de cette variable est positif.

Etant donné que la gouvernance influence aussi bien la mobilisation des recettes fiscales que le développement financier, nous avons pris en compte des indicateurs de la gouvernance dans le modèle

⁵ Generalized Method of Moments

tels que développés par Kaufmann et al. (2010) afin de mesurer leur impact respectif sur les variables d'intérêt. Ces indicateurs sont extraits de WDI 2019. Il s'agit du contrôle de la corruption (CCE), l'efficacité du gouvernement (GEE), la stabilité politique et absence de violence (PVE), la régulation de la loi (RLE), la qualité réglementaire (RQE), la voix et redevabilité (VAE) ainsi que le niveau de la démocratie ou liberté politique (POLITY2). Ces indicateurs sont introduits dans l'équation comme variable muette prenant la valeur 1 lorsqu'elle est supérieure à la médiane et 0 ailleurs selon l'approche de Morrissey et al (2011).

3. Analyse des résultats

3.1. Statistiques descriptives

Selon le tableau 1, le taux moyen de pression fiscale est de 13,5% avec un minimum de 1,1% pour l'Arabie Saoudite et un maximum de 36,3% pour la Bulgarie. Pour l'indice d'accès aux services financiers bancaires, la valeur moyenne est de 0,22, soit 22% tandis que les niveaux minimum et maximum sont respectivement de 0,01 pour la Guinée-Bissau et 0,94 pour Bulgarie.

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables

Statistique	NRTAX	FIA	RN	PIBH	TRADE	DEBTGDP	DIRECT	NR_INDIRECT
Observations	1 323	1 362	1 355	1 357	1 352	1 270	1 212	1 195
Moyenne	13,5	0,22	9,1	5 440,7	72,1	60,2	4,5	9,2
Médiane	12,3	0,165	4,1	3 359,2	65,9	44,4	3,9	9,1
Minimum	1,1	0,001	0,0	215,2	15,6	0,3	0,0	0,6
Maximum	36,3	0,94	59,6	37 842,9	311,4	523,4	17,4	26,5

Source : Auteur

Les recettes des ressources naturelles sont en moyenne de 9,1% du PIB. Leur part minimale est celle du Liban (0,0%) et leur plus forte proportion est enregistrée par la République du Congo (59,6% du PIB). Le PIB par habitant en termes constants est de 5 440,7 \$US en moyenne. Sa plus faible valeur est celle du Mozambique (215,2 \$US) tandis que la plus forte est celle du Brunei Darussalam (37 842,9 \$US). En ce qui concerne l'ouverture commerciale, son taux moyen est de 72,1% du PIB. Son minimum est celui du Brésil (15,6%) alors que le maximum est enregistré par le Liberia. Par rapport à la dette publique, sa part en pourcentage du PIB est de 44,4% en moyenne. La plus faible proportion (0,3%) est celle du Brunei Darussalam tandis que la part maximale est celle du Liberia (523,4%). Les parts respectives des impôts directs et indirects dans le PIB sont en moyenne de 4,5% et 9,2%. La part minimale des impôts directs en pourcentage du PIB est celle du Venezuela (0,0%) et la part maximale est celle de l'Afrique du Sud (17,4%). Pour les impôts indirects, la part minimale est enregistrée par Brunei Darussalam (0,6% du PIB) et sa part maximale par la Biélorussie (26,5% du PIB).

3.2. Résultats des estimations et discussions

3.2.1. Services financiers bancaires et recettes fiscales

Dans la première équation, nous avons estimé l'impact de l'accès aux services financiers bancaires sur les recettes fiscales en proportion du PIB. A partir de la seconde équation, nous avons pris en compte, respectivement l'effet du contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, la stabilité politique et absence de violence, la régulation de la loi, la qualité réglementaire, la voix et redevabilité ainsi que le niveau de la démocratie ou liberté politique sur les recettes fiscales en pourcentage du PIB. Les résultats des tests de Hansen (P-value) de suridentification des instruments montrent qu'on ne peut pas rejeter l'hypothèse nulle de bonne spécification confirmant la validité des instruments. De plus, les P-values des statistiques AR (2) représentant les tests d'autocorrélation d'ordre 2 montrent à juste titre une absence d'autocorrélation d'ordre 2 dans toutes les équations estimées.

Ainsi, selon les résultats du tableau 3, l'équation 1 montre que l'accès aux services financiers bancaires agit positivement et significativement à 1% sur les recettes fiscales. Ce résultat est conforme à celui qui est obtenu de Bayar et Karamelikli (2017). Un accroissement de l'indice d'accès d'un point se traduit par une augmentation du taux de pression fiscale d'environ 13,7 points. Les institutions bancaires jouent le rôle central dans la mobilisation des recettes fiscales à travers l'encaissement du paiement des impôts et taxes à leur guichet ainsi que la délivrance des attestations d'exportation et d'importation permettant de mieux maîtriser la valeur en douane des marchandises surtout dans les pays de l'union économique et monétaire ouest africaine. L'utilisation des moyens de paiements électroniques dans les transactions permet une meilleure maîtrise du chiffre d'affaires des entreprises qui constitue la source de la base d'imposition de plusieurs impôts surtout la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui représente plus de la moitié des recettes fiscales collectées par les administrations fiscales, l'impôt sur les sociétés, la patente, etc.

La rente issue des ressources naturelles a un effet négatif et significatif sur la pression fiscale. Elle contribue à l'accroissement des recettes intérieures surtout dans les pays fortement dépendants du secteur minier en dépit des comportements d'optimisation fiscale. L'effet de l'ouverture commerciale sur la pression fiscale est positif mais non significatif en dépit de la dépendance de plusieurs pays en développement des droits et taxes à l'importation. Mais, cet effet positif est significatif même à 1% sur les recettes fiscales en proportion du PIB lorsqu'on améliore la gouvernance à travers le contrôle de la corruption, l'efficacité du gouvernement, la qualité de la régulation, etc. Le PIB par habitant en termes constants qui mesure la croissance économique et l'effet de la richesse des populations a un effet négatif et significatif à 1% sur le taux de pression fiscale des pays de l'échantillon contrairement à ce qui est attendu. Ce résultat qui est conforme aux travaux de Nnyanzi et al (2018) pourrait se justifier non seulement par le faible niveau de revenu des populations dans les pays en développement à cause de la pauvreté mais aussi de leur faible taux de bancarisation.

La dette publique a un impact négatif et significatif à 1% sur la pression fiscale de manière globale. Ce résultat pourrait se justifier par l'utilisation inefficace des ressources issues de la dette pour financer l'économie à travers les investissements publics dans la plupart des pays en développement ; ce qui réduit de facto l'effet de la dette sur la création de richesse et la mobilisation des recettes fiscales. La participation au programme du FMI a un effet positif et significatif à 10% sur la pression fiscale. L'adhésion au programme de facilité élargie et de croissance (FEC) du FMI permet d'améliorer la gouvernance et l'assainissement des finances publiques dans les pays de l'échantillon. De ce fait, elle permet d'accroître la mobilisation des ressources intérieures indispensables au financement de l'économie et des programmes sociaux.

Par ailleurs, les résultats des équations 2 à 8 prouvent que les indicateurs institutionnels ont des effets positifs et significatifs sur le taux de pression fiscale. L'amélioration de l'efficacité du gouvernement (équation 3) a plus d'effet sur les recettes fiscales à travers les services financiers bancaires que les autres indicateurs institutionnels. En prenant en compte l'efficacité du gouvernement (GEE), on observe qu'une hausse de 1 point de pourcentage de l'accès aux services financiers bancaires entraîne un accroissement de 14,2 points sur le taux de pression fiscale. La prise en compte des indicateurs institutionnels comme la stabilité politique et absence de violence (équation 4), la régulation de la loi (équation 5), la qualité réglementaire (équation 6), la voix et redevabilité (équation 7) ainsi que le niveau de la démocratie ou liberté politique (équation 8) donnent respectivement 7,5% ; 8,0% ; 8,7% ; 8,6% et 12,6% d'augmentation des recettes fiscales en proportion du PIB pour une hausse de 1 point de pourcentage de l'indice d'accès aux services financiers bancaires.

D'une manière générale, il ressort des résultats de l'analyse que l'application des mesures de bonne gouvernance a des effets positifs tangibles sur l'amélioration des services financiers bancaires et la mobilisation des recettes fiscales dans les pays de l'échantillon.

Tableau 2 : Résultats de l'estimation de l'équation des recettes fiscales totales en pourcentage du PIB

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
NRTAX (-1)	0.68*** (0.11)	0.83*** (0.073)	0.70*** (0.10)	0.78*** (0.09)	0.76*** (0.08)	0.74*** (0.07)	0.70*** (0.11)	0.67*** (0.13)
FIA	13.69*** (5.24)	6.55** (3.01)	14.24*** (4.38)	7.53** (3.79)	7.95** (3.55)	8.65*** (3.05)	8.57** (3.67)	12.58* (7.40)
RN	-0.07** (0.03)	-0.08** (0.04)	-0.08*** (0.03)	-0.09*** (0.029)	-0.06** (0.029)	-0.0712** (0.032)	-0.0662** (0.032)	-0.0654* (0.035)
LPIBH	-4.01*** (1.44)	-1.94** (0.76)	-4.10*** (1.19)	-2.06** (0.94)	-2.50*** (0.87)	-2.57*** (0.83)	-2.71** (1.16)	-4.00** (2.02)
TRADE	0.02 (0.017)	0.03*** (0.010)	0.029 (0.014)	0.03*** (0.008)	0.03*** (0.009)	0.03*** (0.01)	0.03*** (0.011)	0.02 (0.021)
LDEBTPIB	-2.18*** (0.75)	-0.84 (0.65)	-1.83*** (0.67)	-1.21 (0.85)	-1.68** (0.71)	-1.50** (0.70)	-1.91** (0.91)	-2.54*** (0.80)
IMFPROG	4.36* (2.54)	2.15 (1.41)	4.44** (1.96)	1.70 (1.37)	1.17 (1.49)	2.24 (1.43)	1.13 (1.47)	1.84 (1.87)
CCE		0.37** (0.17)						
GEE			1.27*** (0.488)					
PVE				0.24 (0.17)				
RLE					0.51*** (0.16)			
RQE						0.42** (0.16)		
VAE							0.22 (0.18)	
POLITY2								0.82 (0.97)
CONSTANT	40.34*** (11.77)	17.51** (7.43)	38.44*** (10.05)	20.25** (8.78)	25.60*** (8.18)	25.71*** (7.66)	28.71*** (10.93)	41.22** (16.80)
Observations	1138	1138	1138	1138	1138	1138	1138	1138
Nbre de pays	60	60	60	60	60	60	60	60
Nbre d'instruments	15	23	19	23	23	23	23	18
Hansen (P-value)	0.796	0.452	0.942	0.188	0.640	0.625	0.465	0.782
AR (2) (P-value)	0.262	0.370	0.238	0.377	0.567	0.337	0.599	0.577

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

Une des apports de cette étude est d'analyser, non seulement l'effet des services financiers bancaires sur les recettes fiscales globales mais aussi sur les différents types d'impôts directs et indirects.

3.2.2. Services financiers bancaires et revenus d'impôts directs

Dans cette partie (Tableau 3), nous avons estimé, dans l'équation 1, l'impact de l'accès aux services financiers bancaires sur les impôts directs en proportion du PIB. Dans les autres équations (2 à 8), nous avons pris en compte respectivement les différents indicateurs institutionnels à savoir le contrôle de la corruption (CCE), l'efficacité du gouvernement (GEE), la stabilité politique et absence de violence (PVE), la régulation de la loi (RLE), la qualité réglementaire (RQE), la voix et redevabilité (VAE) ainsi que le niveau de la démocratie ou liberté politique (POLITY2). Eu égard aux résultats des tests de Hansen (P-value) on peut affirmer que le modèle est bien spécifié et les instruments sont valides. Les P-values des

statistiques AR (2) montrent qu'il n'existe pas d'autocorrélation d'ordre 2 dans toutes les équations estimées.

Selon les résultats de l'équation 1, l'accès aux services financiers bancaires exerce un effet positif et significatif sur les revenus d'impôts directs. Ainsi, une amélioration de l'indice d'accès à ces services de 1 point entraîne un accroissement de la part des impôts directs dans le PIB de 9,6 points. Ce résultat est également obtenu par Akçay et al. (2016) selon lequel le secteur bancaire favorise les impôts directs.

En effet, les institutions financières bancaires jouent un rôle prépondérant dans le dépôt, l'utilisation des revenus et la gestion des patrimoines sur lesquels sont perçus l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Selon les résultats obtenus, leur accès par une grande partie des individus permet un meilleur suivi de leurs revenus et par ricochet une meilleure imposition fiscale en dépit de la faible part des impôts directs dans le PIB (4,5%). Le PIB par habitant et le stock de la dette publique agissent négativement et significativement sur la part des impôts directs dans le PIB. L'effet négatif des rentes issues des ressources naturelles sur les revenus d'impôts directs n'est pas significatif. L'ouverture commerciale et la participation au programme du FMI ont des effets positifs mais non significatifs sur la mobilisation des impôts directs. Les indicateurs institutionnels ont un impact positif mais non significatif sur la collecte des impôts directs hormis celui relatif à la voix et redevabilité qui est significatif à 10%.

Tableau 3 : Estimation de l'équation des revenus des impôts directs

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
DIRECT (-1)	0.77*** (0.15)	0.73*** (0.16)	0.73*** (0.16)	0.74*** (0.15)	0.74*** (0.17)	0.72*** (0.15)	0.69*** (0.14)	0.81*** (0.18)
FIA	9.58** (4.32)	8.24** (3.54)	8.84*** (3.42)	8.17** (3.83)	9.42** (3.72)	8.59** (3.72)	8.96*** (3.04)	9.07** (4.16)
RN	-0.0016 (0.0228)	-0.0028 (0.0158)	0.0039 (0.0177)	-0.0010 (0.0180)	0.0028 (0.0185)	0.0041 (0.0183)	0.0028 (0.0158)	-0.0019 (0.0235)
LPIBH	-3.20** (1.41)	-2.71** (1.18)	-2.95*** (1.13)	-2.59** (1.28)	-3.06** (1.25)	-2.87** (1.22)	-2.79*** (1.02)	-2.94** (1.36)
TRADE	0.0024 (0.0089)	0.0049 (0.0078)	0.0044 (0.0074)	0.0026 (0.0082)	0.0037 (0.0085)	0.0037 (0.0074)	0.0050 (0.0074)	0.0042 (0.0090)
LDEBTPIB	-1.22** (0.570)	-1.19*** (0.45)	-1.13*** (0.43)	-1.15** (0.51)	-1.25*** (0.46)	-1.21*** (0.43)	-0.986** (0.41)	-1.21** (0.58)
IMFPROG	2.72 (1.85)	0.96 (2.18)	1.28 (1.86)	1.88 (1.83)	1.55 (2.12)	1.42 (1.91)	0.48 (1.74)	2.96 (2.33)
CCE		1.08 (0.75)						
GEE			0.89 (0.68)					
PVE				0.79 (0.56)				
RLE					0.75 (0.59)			
RQE						0.72 (0.51)		
VAE							1.18* (0.71)	
POLITY2								-0.68 (1.90)
CONSTANT	28.37** (11.41)	24.35** (10.00)	25.95*** (9.55)	23.44** (10.88)	27.23*** (10.45)	25.86** (10.16)	24.17*** (8.43)	26.42** (11.20)
Observations	1046	1046	1046	1046	1046	1046	1046	1046
Nbre de pays	59	59	59	59	59	59	59	59
Nbre d'instruments	15	15	15	15	15	15	15	15
Hansen (P-value)	0.949	0.995	0.999	0.999	0.996	0.995	0.996	0.904
AR (2) (P-value)	0.351	0.214	0.345	0.944	0.544	0.641	0.253	0.399

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

3.2.3. Services financiers bancaires et revenus d'impôts indirects

Le tableau 4 présente les résultats de l'estimation de l'impact de l'accès aux services financiers bancaires sur les impôts indirects en proportion du PIB. Les équations (2 à 8) présentent les résultats de la prise en compte des indicateurs institutionnels. Les statistiques du test de Hansen (P-value) permet de conclure de la validité des instruments. De plus, il y a absence d'autocorrélation d'ordre 2 selon les statistiques (P-value) de AR (2).

Tout comme le taux de pression fiscale et la part des impôts directs, les résultats de l'équation 1 montrent que l'indice d'accès aux services financiers bancaires agit positivement et significativement sur les impôts indirects. Une augmentation de 1 point de l'indice d'accès entraîne une hausse des impôts indirects de 7,6 points. Cet effet se traduit par l'utilisation des cartes bancaires et autres moyens électroniques de paiement dans les transactions surtout l'achat des biens et services de consommation finale par les individus. L'accès aux services financiers bancaires dans l'économie est un gage d'une meilleure maîtrise du chiffre d'affaires des entreprises et donc de la collecte des impôts indirects tels que la taxe sur la valeur ajoutée qui est la composante principale des recettes fiscales, les droits d'accises, les droits et taxes à l'importation, etc. Les impôts indirects sur les biens et services représentent une part très importante des recettes collectées par les pays dont ceux en développement. Ils représentent en moyenne 9,2% du PIB selon les résultats de l'analyse. La rente des ressources naturelles a un effet négatif et significatif sur les impôts indirects étant donné qu'elle constitue dans la plupart des cas une redevance fixe ou ad valorem sur l'activité minière et déductible de l'impôt sur les sociétés qui est un impôt direct. Le PIB par habitant a un impact négatif et significatif sur les impôts indirects à l'instar de son effet sur le taux de pression fiscale. Il en est de même du stock de la dette du gouvernement.

En ce qui concerne l'ouverture commerciale, son effet est positif mais non significatif sur la collecte des impôts indirects. Mais, cet effet devient significatif à 5%, quoique relativement faible, lorsqu'on améliore le contrôle de la corruption (équation 2) ou l'efficacité du gouvernement (équation 3). Un accroissement de 10% du taux d'ouverture commerciale dans le cas d'un meilleur contrôle de la corruption ou d'un renforcement de l'efficacité gouvernementale entraîne une hausse de 0,2% de la part des impôts indirects dans le PIB. Les banques contribuent à l'accroissement des recettes du commerce international dans la mesure elles sont au centre des transactions financières et du contrôle des attestations d'importation et d'exportations qui permettent de mieux maîtriser la valeur en douane des marchandises. Les indicateurs institutionnels tels que le contrôle de la corruption (Eq.2), l'efficacité du gouvernement (Eq.3), la stabilité politique et absence de violence (Eq.4), la régulation de la loi (Eq.5), la qualité réglementaire (Eq.6), la voix et redevabilité (Eq.7) ainsi que le niveau de la démocratie ou liberté politique (Eq.8) ont des effets positifs et significatifs (à 1% et 5%) sur les impôts indirects en pourcentage du PIB.

Tableau 4 : Estimation de l'équation des revenus des impôts indirects

VARIABLES	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
NR_INDIRECT (-1)	0.727*** (0.0994)	0.734*** (0.105)	0.724*** (0.111)	0.736*** (0.109)	0.744*** (0.115)	0.725*** (0.107)	0.681*** (0.0971)	0.854*** (0.222)
FIA	7.638*** (2.248)	6.370*** (2.312)	6.702*** (2.449)	5.656** (2.574)	6.277** (2.539)	6.437*** (2.453)	7.366** (3.037)	7.078 (5.201)
RN	-0.0511*** (0.0192)	-0.0409** (0.0208)	-0.0359* (0.0196)	-0.0353* (0.0192)	-0.0330 (0.0217)	-0.0333 (0.0203)	-0.0391** (0.0188)	-0.0463* (0.0255)
LPIBH	-2.052*** (0.605)	-1.734*** (0.585)	-1.937*** (0.614)	-1.572*** (0.6196)	-1.785*** (0.603)	-1.779*** (0.597)	-1.852** (0.755)	-1.749 (1.648)
TRADE	0.00751 (0.00823)	0.0172** (0.00772)	0.0173** (0.00789)	0.0187*** (0.0084)	0.0190** (0.00844)	0.0168** (0.00793)	0.0180** (0.00794)	0.0114 (0.0105)
LDEBTPIB	-0.613 (0.435)	-0.894** (0.420)	-0.856** (0.349)	-0.992*** (0.392)	-0.955** (0.385)	-0.911*** (0.308)	-0.835*** (0.317)	-0.612 (0.773)
IMFPROG	2.995** (1.210)	1.132 (1.272)	1.096 (1.046)	0.0785 (1.542)	0.846 (1.464)	1.035 (1.259)	0.596 (1.080)	3.714 (3.846)
CCE		0.984** (0.410)						
GEE			1.046** (0.470)					
PVE				0.7075 (0.518)				
RLE					0.761* (0.441)			
RQE						0.832* (0.454)		
VAE							0.984** (0.471)	
POLITY2								-1.271 (3.168)
CONSTANT	19.00*** (4.662)	16.69*** (4.774)	18.10*** (4.740)	15.871*** (5.434)	17.17*** (4.981)	17.19*** (4.591)	17.63*** (5.492)	15.71 (14.50)
Observations	1028	1028	1028	1028	1028	1028	1028	1028
Nbre de pays	58	58	58	58	58	58	58	58
Nbre d'instruments	15	19	19	19	19	19	19	15
Hansen (P-value)	0.846	0.430	0.522	0.266	0.292	0.379	0.440	0.829
AR (2) (P-value)	0.108	0.732	0.531	0.250	0.406	0.371	0.698	0.215

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

3.2.4. Test de robustesse

Dans le but de consolider les résultats de notre étude, nous avons effectué plusieurs tests de robustesse. Ces tests ont porté sur les estimations des équations du modèle pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires du panel, la prise en compte des effets de la crise bancaire et financière des années 2007 et 2008 dans l'estimation du modèle ainsi que la prise en compte des recettes fiscales y compris la sécurité sociale et hors ressources naturelles comme variable expliquée.

3.2.4.1. Résultat des estimations pour les pays à faibles revenus et revenus intermédiaires

Selon la base de données World Development Indicator (WDI 2019) de la Banque Mondiale, le panel constitué comporte 29 pays à faibles revenus et revenus intermédiaires. Le test de robustesse du modèle a consisté à estimer la relation entre les services bancaires et les recettes fiscales en pourcentage du PIB pour ces pays. Les résultats obtenus sont consignés dans le tableau 5. Les probabilités (P-value)

associées au test de Hansen montrent que les instruments sont valides et qu'il n'existe pas d'autocorrélation d'ordre 2 selon les statistiques (P-value) de AR (2).

Selon les résultats obtenus, l'accès aux services financiers bancaires agit positivement et significativement (à 10%) sur des recettes fiscales en proportion du PIB. Ainsi, un accroissement de 1% de l'indice d'accès aux services financiers bancaires entraîne une hausse de 7,6% des recettes fiscales en pourcentage du PIB dans les pays de l'échantillon. Ce résultat pourrait se justifier par le faible indice d'accès aux services bancaires et le faible taux de pression fiscale de ces pays (en moyenne 0,088 et 11,51 respectivement) qui sont en dessous de la moyenne de l'échantillon sur la période 1995-2016.

Tableau 5 : Estimation de l'équation des recettes fiscales totales en pourcentage du PIB pour les pays à faible revenu et revenu intermédiaire

VARIABLES	NRTAX
NRTAX (-1)	0.796*** (0.0651)
FIA	7.555* (4.017)
RN	-0.0470* (0.0250)
LPIBH	-1.356*** (0.520)
TRADE	0.0257*** (0.00740)
LDEBTPIB	-1.002*** (0.366)
IMFPROG	0.776 (1.931)
CONSTANT	13.94*** (4.061)
Observations	514
Nbre de pays	27
Nbre d'instruments	19
Hansen (P-value)	0.448
AR (2) (P-value)	0.772

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

3.2.4.2. Prise en compte de l'effet de la crise financière des années 2007 et 2008

Un des événements ayant marqué l'histoire économique mondiale est la crise bancaire et financière des années 2007 et 2008 et qui est qualifiée par certains spécialistes de « seconde grande contraction » après la crise de 1929 de par son ampleur, sa durée et ses effets (Esposito, 2013). En dépit de son faible impact sur l'économie des pays en développement dont celle des pays africains à cause de leur faible taux d'intégration financière, elle a eu des effets variés sur la croissance économique et les activités financières (BAD, 2010). Afin d'analyser l'effet de cette crise sur les efforts de mobilisation des pays de l'échantillon, nous avons estimé l'équation en introduisant une variable muette (dummy) qui prend la valeur 1 pour les années 2007 et 2008 et 0 ailleurs.

Il ressort des résultats du tableau 6 qu'en dépit de la crise financière mondiale, l'accès aux services bancaires a un effet positif et significatif sur les recettes fiscales en % du PIB. Ainsi, un accroissement de 1% de l'indice d'accès aux services bancaires entraîne une hausse de 10,2% du taux de pression fiscale des pays du panel. Les recettes des ressources naturelles, le PIB par habitant et la dette de l'Etat ont des

effets négatifs et significatifs sur les recettes fiscales en pourcentage du PIB. Le coefficient de l'effet de la crise financière sur le taux de pression fiscale est positif mais non significatif.

Tableau 6 : Estimation avec l'effet de la crise financière des années 2007 et 2008

VARIABLES	NRTAX
NRTAX (-1)	0.60*** (0.15)
FIA	10.21** (5.02)
RN	-0.07* (0.04)
LPIBH	-3.04** (1.39)
TRADE	0.03** (0.02)
LDEBTPIB	-2.21** (0.90)
IMFPROG	0.70 (2.29)
DUMMY	0.99 (1.14)
C	33.69*** (12.61)
Observations	1,138
Nombre de pays	60
Nombre d'instruments	19
Hansen (P-value)	0.38
AR (2) (P-value)	0.68

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

3.2.4.3. Accès aux services bancaires et recettes fiscales y compris la sécurité sociale

Dans certains pays comme ceux de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE), les recettes fiscales prennent en compte les cotisations sociales. Dans le cadre de la présente étude, nous avons estimé l'impact de l'accès aux services bancaires sur les recettes fiscales y compris la sécurité sociale en pourcentage du PIB (NRTAX_INC_SC). Selon les résultats du tableau 7, l'indice d'accès aux services bancaires a un effet positif et significatif sur lesdites dans les pays du panel. Un accroissement de 1% de l'indice entraîne une augmentation de 13,3% du taux de pression fiscale. Les recettes des ressources naturelles, le PIB par habitant et la dette publique en pourcentage du PIB ont des effets négatifs et significatifs sur le taux de pression fiscale.

Tableau 7 : Accès aux services bancaires et recettes fiscales y compris la sécurité sociale en % du PIB

VARIABLES	NRTAX_INC_SC
NRTAX_INC_SC (-1)	0.79*** (0.10)
FIA	13.25** (5.25)
RN	-0.09** (0.03)
LPIBH	-3.65** (1.44)
TRADE	0.01 (0.02)
LDEBTPIB	-1.87** (0.77)
IMFPROG	3.42 (2.55)
CONSTANT	35.57*** (11.15)
Observations	1 077
Nbre de pays	59
Nbre d'instruments	15
Hansen (P-value)	0.58
AR (2) (P-value)	0.73

Source : Auteur, Ecart-type en parenthèse ; *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

En se basant sur ces différents tests, nous pouvons conclure que nos résultats sont robustes et confirment l'existence d'une relation positive et significative entre l'accès aux services bancaires et le taux de pression fiscale des pays en développement.

Conclusion

Le but de cette étude est d'analyser l'impact des services financiers bancaires sur les recettes fiscales dans les pays en développement. Pour atteindre cet objectif, nous avons utilisé la méthode des GMM en panel dynamique sur un échantillon de 62 pays en développement sur la période 1995 à 2016. L'analyse est faite aussi bien sur les recettes fiscales globales en pourcentage du PIB que sur les différents types de revenus fiscaux directs et indirects. Il ressort des résultats que les services financiers bancaires ont un effet positif et significatif même à 1% sur les recettes fiscales en proportion du PIB. Ainsi, un accroissement d'un point des services financiers bancaires entraîne une augmentation de 13,7 points du taux de pression fiscale dans les pays en développement de l'échantillon. Cet effet est de 9,6 points et 7,6 points respectivement sur la part des impôts directs et indirects dans le PIB. A travers, entre autres, l'encaissement des impôts et taxes payés par les contribuables, le partage d'informations avec l'administration fiscale sur les revenus et les patrimoines des contribuables, le règlement des transactions financières dans le cadre du commerce international, les banques contribuent à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale dans les pays en développement de l'échantillon. Les tests de robustesse effectués consolident les résultats obtenus selon lesquels l'accès aux services bancaires contribue positivement et significativement à la mobilisation des recettes fiscales dans les pays en développement.

Ces résultats permettent de conclure qu'il est indispensable, en termes de politiques économiques, d'améliorer l'accès des populations aux services financiers bancaires dans les pays en développement afin de promouvoir une inclusion financière capable de créer de la richesse et contribuer à la mobilisation des recettes fiscales. Un accent particulier doit être mis sur le renforcement de la régulation et du système d'informations sur les individus afin d'avoir non seulement une meilleure maîtrise de la valeur réelle des

transactions économiques à des fins d'imposition fiscale mais aussi de réduire le coût de l'emprunt indispensable à l'investissement et à la croissance économique. Enfin, la promotion de la bonne gouvernance à tous les niveaux de la sphère socio-économique est nécessaire pour améliorer le civisme fiscal et le consentement volontaire à l'impôt qui constituent les leviers de la maximisation des recettes fiscales et de l'assainissement des finances publiques dans les pays en développement.

Références bibliographiques

Adama Combey (2017), « Et si vous en saviez plus sur l'économie togolaise : Vous y contribueriez davantage », *Édition Amazon-distribution*, Janvier 2017

Aka Brou E. (2007), « Développement financier, croissance économique et productivité globale des facteurs en Afrique Subsaharienne », *Université de Cocody-Abidjan*, BPV 43 Abidjan, Côte d'Ivoire

Aluko, O. A., et Ajayi, M. A. (2017), «Determinants of banking sector development: Evidence from Sub-Saharan African countries», *Borsa _Istanbul Review*, <https://doi.org/10.1016/j.bir.2017.11.002>

Arellano, M. and Bond, S. (1991), « Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations », *Review of Economic Studies*, 58(2), 277-297

Arusha Cooray (2012), « Migrant remittances, financial sector development and the government ownership of banks: Evidence from a group of non-OECD economies », *Journal of International Financial Markets, Institutions&Money*, Vol. 22 (2012) 936–957, <http://dx.doi.org/10.1016/j.intfin.2012.05.006>

Ayira B. Korem (2007), « Développement financier et croissance économique au Togo », *Université de Ouagadougou/ UFR/SEG - DEA /PTCI Macroéconomie Internationale*, Monnaie-Finance- Banque 2007

Banque africaine de développement (2010, « L'Afrique au lendemain de la crise financière mondiale : Défis à venir et le rôle de la Banque », *Note d'information sur la crise financière*, N°1/ Janvier 2010

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (2011) « Règlement relatif aux relations financières extérieures des Etats de l'UEMOA et textes d'application », *BCEAO*, édition de décembre 2011

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (2018), « Rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'UEMOA », *BCEAO*, Direction Générale des Opérations et de l'Inclusion Financière, 2018

Bojan Ilievski et Scott Gilbert (2012), « Tax revenue and financial development », *Business Economics, Department of Economics*, SIUC, Carbondale IL, January 20, 2012, <https://gilbert.siu.edu/GilbertIlievskiPaper.pdf>

Bose Niloy et al. (2012), « Tax evasion, the underground economy and financial development », *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol. 83 (2012) 243–253, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jebo.2012.05.019>

Caminal Ramon (2003), « Taxation of banks: modeling the impact », *Taxation of financial intermediation: theory and practice for emerging economies*, edited by Patrick Honohan, June 2003, pp. 81-126

Capasso, Salvatore & Jappelli, Tullio (2013), « Financial development and the underground economy », *Journal of Development Economics*, Elsevier, vol. 101(C), pages 167-178

Chambas (2015), « Transition fiscale et développement », *Support pédagogique Master Finances Publiques*, CERDI, 2015

Commission Economique pour l'Afrique (2008), « État de l'intégration régionale en Afrique III : Vers l'intégration monétaire et financière en Afrique », *Commission économique pour l'Afrique*, 2008, Addis-Abeba, Éthiopie

Demetriades et Luintel (1996), « Financial Development, Economic Growth and Banking Sector Controls : Evidence from India », *The Economic Journal*, Vol. 106, No. 435 (Mar., 1996), pp.359-374, Oxford University Press on behalf of the Royal Economic Society, <https://www.jstor.org/stable/2235252>

Deniz Anginer et al. (2019), « Bank Regulation and Supervision Ten Years after the Global Financial Crisis », *Policy Research Working Paper 9044*, World Bank Group, Development Economics, Development Research Group, October 2019

Dreher, A. (2006), « IMF and economic growth: The effects of programs, loans, and compliance with conditionality », *World Development*, 34(5), 769-788)

Ebi Bassey Okon (2018), « Financial sector development and tax revenue in Nigeria », *International Journal of Economics, Commerce and Management*, Vol. VI, Issue 6, June 2018

Enrique Gelbard et al. (2014), « Développement financier en Afrique subsaharienne : les enjeux pour une croissance soutenue », *Revue d'économie financière*, 2014/4 (N° 116), P.19-42

Espósito Marie-Claude (2013), « La véritable histoire de la crise financière 2008 – », *Outre-Terre*, 2013/3 (N° 37), p. 127-158. DOI : 10.3917/oute1.037.0127. URL : <https://www.cairn.info/revue-outre-terre2-2013-3-page-127.htm>

Fédération bancaire française (2016), « La taxation du secteur bancaire a un impact sur le financement de l'économie », présentation mise à jour le 27/04/2016

Folorunsho M. Ajide et Olasupo I. Bankefa (2017), « Does Financial System Influence Tax Revenue? The Case of Nigeria », *African Journal of Economic Review*, Volume V, Issue III, November 2017

Gamze Oz-Yalaman (2019), « Financial inclusion and tax revenue », *Central Bank Review*, Volume 19, Issue 3, September 2019, Pages 107-113

Gnangnon, Sèna Kimm (2019), « Financial Development and Tax Revenue in Developing Countries : Investigating the International Trade and Economic Growth Channels », *ZBW – Leibniz Information Centre for Economics*, Kiel, Hamburg

Goldsmith R. W. (1969), « Financial structure and development », *New Haven, CT: Yale University Press*

Guérineau Samuel, Jacolin Luc (2014), « L'inclusion financière en Afrique subsaharienne : faits stylisés et déterminants », *Revue d'économie financière*, 2014/4 (N° 116), p. 57-80. Doi : URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2014-4-page-57.htm>

Holtz-Eakin, D., Newey, W., and Rosen, H. (1988), « Estimating vector autoregressions with panel data », *Econometrica: Journal of the Econometric Society*, 56(6): 1371-1395, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264305885-en-fr>

Igue, C. B. (2013), « Intermédiation financière et croissance économique : une approche basée sur le concept d'efficacité-X appliquée à la zone UEMOA », *L'Actualité économique*, 89 (1), 7–37. <https://doi.org/10.7202/1024315ar>

Jacquet Pierre et Pollin Jean-Paul (2012), « Systèmes financiers et croissance », *Revue d'économie financière*, 2012/2 (N° 106), p. 77-110. DOI : 10.3917/ecofi.106.0077. URL : <https://www.cairn.info/revue-d-economie-financiere-2012-2-page-77.htm>

Kaplan, S. B. and Thomson, K. (2017), « The Political Economy of Sovereign Debt: Global Finance and Electoral Cycles », *Journal of Politics*, 79(2): 605-623

Katsiaryna Sviryzdenka (2016), « Introducing a New Broad-based Index of Financial Development », *Strategy, Policy, and Review Department*, IMF Working Paper, WP/16/5, January 2016

Kaufmann D, Kraay A. et Mastruzzi M (2010), «The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues», *Global Economy and Development at Brookings*, 2010

Kiendrebeogo Youssouf (2010), « Développement financier et pauvreté dans l'UEMOA », *Groupe d'économie du développement Larefi*, Document de travail DT/155/2010, Université de Montesquieu-Bordeaux IV

King, R. G. et R. Levine (1993), «Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right», *Quarterly Journal of Economics* 108: 717–738.

Levine R. (2005), «Finance and Growth: Theory and Evidence », in *The Handbook of Economic Growth*, ed., Philippe Aghion and Steve Durlauf, Amsterdam, Netherlands: orth-Holland

Loganathan et al. (2017), «Tax reform, inflation, financial development and economic growth in Malaysia», *Romanian journal of economic forecasting–XX (4)*, December 2017

Luc Jacolin et al. (2019), « Informal Sector and Mobile Financial Services in Developing Countries : Does Financial Innovation Matter? », *Banque de France*, WP #721, May 2019

Mascagni et al. (2014), « Tax revenue mobilisation in developing countries: issues and challenges », *European Parliament*, Policy Department DG External Policies, EXPO/B/DEVE/2013/35, PE 433.849, April 2014, Doi: 10.2861/58312

McKinnon Ronald I. (1973), « Money and capital in economic development », *Brookings Institution Press*

Miftahu I. et Tunku S. T. A. (2017), « Tax Revenue and Macroeconomic Growth in Nigeria : A Contextual Analysis », *Asian Journal of Economics, Business and Accounting*, 3(2): 1-12, 2017; Article no.AJEBA.33362, Doi: 10.9734/AJEBA/2017/33362

Morrissey et al (2011), « Private Investment and Foreign Direct Investment in Developing Countries, *World Development (2011)*, doi:10.1016/j.worlddev.2011.07.004

Muazu Ibrahim et Paul Alagidede (2018), « Effect of financial development on economic growth in sub-Saharan Africa », *Journal of Policy Modeling*, Volume 40, Issue 6, November–December 2018, P.1104-1125, <https://doi.org/10.1016/j.jpolmod.2018.08.001>

Naeem Akram (2016), « Do Financial Sector Activities Affect Tax Revenue in Pakistan? », *The Lahore Journal of Economics* 21 : 2 (Winter 2016): pp. 153–169

Niloy Bose (2008), « The Impact of Banking Development on the Size of the Shadow Economy », *Centre for Studies in Economics and Finance*, Working paper No.207, October 2008

Nyanzi J.B. et al. (2018), « Financial Development and Tax Revenue : How Catalytic Are Political Development and Corruption ? », *International Journal of Economics and Finance* ; Vol. 10, No. 8 ; 2018, doi.org/10.5539/ijef.v10n8p92

OCDE (2000), « Améliorer l'accès aux renseignements bancaires à des fins fiscales », *OCDE*, Rapport du Comité des affaires fiscales, 24 mars 2000

OCDE/ATAF/CUA (2018), «Statistiques des recettes publiques en Afrique 2018», *Éditions OCDE*, Paris.

Paun et al. (2019), « The impact of financial sector development and sophistication on sustainable economic growth », *Sustainability* 2019, 11, 1713; mars 2019, doi:10.3390/su11061713, www.mdpi.com/journal/sustainability

Petrescu, Ioana, M. (2008), « Financial Sector Quality and Tax Revenue: Panel Evidence », *mimeo*, University of Maryland, May 2008

Roodman, D. (2009), « How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata », *The Stata Journal*, 9(1): 86–136

Schumpeter J. (1911), « A Theory of Economic Development », *Harvard University Press*

Selçuk Akçay et al. (2016), « Financial Development and Tax Revenue Nexus in Turkey », *Journal of Economics and Development Studies*, March 2016, Vol. 4, No.1, pp. 103-108

Shalini Mitra (2014), « Tax Evasion, Tax Policies and the Role Played by Financial Markets », *Munich Personal RePEc Archive*, MPRA Paper No. 58977, september 2014, <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/58977>

Shaw, E. S. (1973), « Financial Deepening in Economic Development », New York: *Oxford University*

Sylviane Guillaumont J. et Kangni Kpodar (2006), « Développement financier, instabilité financière et croissance économique », *La Documentation française « Économie & prévision »*, 2006/3 n° 174, p 87 -111, <https://www.cairn.info/revue-economie-et-prevision-2006-3-page-87.htm>

Taha R. et al. (2013), « Does financial system activity affect tax revenue in Malaysia? Bounds testing and causality approach », *Journal of Asian Economics*, 24: 147-157. doi:10.1016/j.asieco.2012.11.001

Taha, R. et al. (2018), « The nexus between tax reformation, financial development and economic recovery: the case of Malaysia », *Technological and Economic Development of Economy*, 24(3), 1258-1279. <https://doi.org/10.3846/tede.2018.1919>

UNCTAD (2018), « Plugging financial leakages and mobilizing domestic and international resources to deliver on the Sustainable Development Goals », *United Nations*, TD/B/65(1)/4, April 2018

Wenéyam Hippolyte Balima et al. (2016), « Bond Markets Initiation and Tax Revenue Mobilization in Developing Countries », *Southern Economic Journal*, Vol. 83, No. 2 (October 2016), pp. 550-572, URL: <https://www.jstor.org/stable/10.2307/26632353>

Yilmaz Bayar et Huseyin Karamelikli (2017), « Financial development and tax revenues in Turkey: a non-linear cointegration analysis », *The European Journal of Applied Economics*, EJAЕ 2017, 14(2): 43-58 ISSN 2406-2588, Doi: 10.5937/ejae14-14838

Annexes

Annexe 1 : Pays de l'échantillon

Country	Region	Country	Region
Albania	Europe & Central Asia	Kenya	Sub-Saharan Africa
Algeria	Middle East & North Africa	Korea, Rep.	East Asia & Pacific
Angola	Sub-Saharan Africa	Lebanon	Middle East & North Africa
Azerbaijan	Europe & Central Asia	Liberia	Sub-Saharan Africa
Bahamas, The	Latin America & Caribbean	Madagascar	Sub-Saharan Africa
Bangladesh	South Asia	Malawi	Sub-Saharan Africa
Belarus	Europe & Central Asia	Mexico	Latin America & Caribbean
Bolivia	Latin America & Caribbean	Morocco	Middle East & North Africa
Botswana	Sub-Saharan Africa	Mozambique	Sub-Saharan Africa
Brazil	Latin America & Caribbean	Namibia	Sub-Saharan Africa
Brunei Darussalam	East Asia & Pacific	Nicaragua	Latin America & Caribbean
Bulgaria	Europe & Central Asia	Niger	Sub-Saharan Africa
Burkina Faso	Sub-Saharan Africa	Nigeria	Sub-Saharan Africa
Chile	Latin America & Caribbean	Panama	Latin America & Caribbean
Colombia	Latin America & Caribbean	Paraguay	Latin America & Caribbean
Congo, Rep.	Sub-Saharan Africa	Peru	Latin America & Caribbean
Costa Rica	Latin America & Caribbean	Philippines	East Asia & Pacific
Croatia	Europe & Central Asia	Romania	Europe & Central Asia
Ecuador	Latin America & Caribbean	Saudi Arabia	Middle East & North Africa
Egypt, Arab Rep.	Middle East & North Africa	Senegal	Sub-Saharan Africa
El Salvador	Latin America & Caribbean	Sierra Leone	Sub-Saharan Africa
Gabon	Sub-Saharan Africa	South Africa	Sub-Saharan Africa
Gambia, The	Sub-Saharan Africa	Sri Lanka	South Asia
Guatemala	Latin America & Caribbean	Tanzania	Sub-Saharan Africa
Guinea	Sub-Saharan Africa	Thailand	East Asia & Pacific
Guinea-Bissau	Sub-Saharan Africa	Togo	Sub-Saharan Africa
Honduras	Latin America & Caribbean	Tunisia	Middle East & North Africa
Indonesia	East Asia & Pacific	Turkey	Europe & Central Asia
Iran, Islamic Rep.	Middle East & North Africa	Uganda	Sub-Saharan Africa
Jamaica	Latin America & Caribbean	Uruguay	Latin America & Caribbean
Jordan	Middle East & North Africa	Venezuela, RB	Latin America & Caribbean

Source : WDI 2019

Annexe 2 : Pays à revenu faible et à revenu intermédiaire

Country	Region	Revenu
Angola	Sub-Saharan Africa	Lower middle income
Bangladesh	South Asia	Lower middle income
Bolivia	Latin America & Caribbean	Lower middle income
Burkina Faso	Sub-Saharan Africa	Low income
Congo, Rep.	Sub-Saharan Africa	Lower middle income
Egypt, Arab Rep.	Middle East & North Africa	Lower middle income
El Salvador	Latin America & Caribbean	Lower middle income
Gambia, The	Sub-Saharan Africa	Low income
Guinea	Sub-Saharan Africa	Low income
Guinea-Bissau	Sub-Saharan Africa	Low income
Honduras	Latin America & Caribbean	Lower middle income
Indonesia	East Asia & Pacific	Lower middle income
Kenya	Sub-Saharan Africa	Lower middle income
Liberia	Sub-Saharan Africa	Low income
Madagascar	Sub-Saharan Africa	Low income
Malawi	Sub-Saharan Africa	Low income
Morocco	Middle East & North Africa	Lower middle income
Mozambique	Sub-Saharan Africa	Low income
Nicaragua	Latin America & Caribbean	Lower middle income
Niger	Sub-Saharan Africa	Low income
Nigeria	Sub-Saharan Africa	Lower middle income
Philippines	East Asia & Pacific	Lower middle income
Senegal	Sub-Saharan Africa	Low income
Sierra Leone	Sub-Saharan Africa	Low income
Sri Lanka	South Asia	Lower middle income
Tanzania	Sub-Saharan Africa	Low income
Togo	Sub-Saharan Africa	Low income
Tunisia	Middle East & North Africa	Lower middle income
Uganda	Sub-Saharan Africa	Low income

Source : WDI 2019